



EXTENSION ACTIVITES « DE PLEINE NATURE »

Bulletin à retourner à la M.D.S. accompagné du règlement

bulletin téléchargeable sur le site Internet de la FF Voile : www.ffvoile.org

OBJET DE L'EXTENSION

Si vous êtes titulaire d'une **licence club annuelle** délivrée par la Fédération Française de Voile, **vous avez la possibilité d'étendre les garanties attachées à votre licence à l'ensemble des activités « de pleine nature »** pratiquées à titre de loisir exclusivement (y compris les activités handisports avec matériel adapté), **dont la liste limitative figure ci-après :**

- Landkite, Snowkite,
- Alpinisme, Escalade, Via ferrata, Escalad'arbre, High line avec « assurance », Slackline (marche sur un fil à faible hauteur comme exercice de préparation à l'escalade), Cascade de glace, Dry-tooling,
- Monoski, Ski de fond, Ski de randonnée nordique, Télémart, Ski à roulettes, Ski-joering, Ski nautique,
- Promenade, Randonnée, Marche nordique, Raid, Trail, Ascension et course en montagne (à pied, à raquettes ou en ski), Roller nordique, Raids en chiens de traîneaux,
- Patinage en salle ou en plein air,
- Ski de piste, Ski alpinisme (ski de montagne, ski de randonnée), Surf de montagne (y compris snowboard) ou de randonnée, en et hors domaine skiable (à l'exclusion du ski hors piste),
- Rafting, Canoë-kayak, Spéléologie, Canyonisme, VTT, Yooner ou Paret.

NATURE DES GARANTIES

Vous bénéficierez lors de la pratique des activités listées ci-dessus, des garanties de base attachées à votre licence :

- Responsabilité Civile (contrat n° 3948740N souscrit auprès de la MAIF via MDS Conseil)
- Individuelle Accident (Accord collectif n° 2119 souscrit auprès de la Mutuelle des Sportifs, **à l'exclusion toutefois de la garantie « Invalidité Grave » de 1.000.000 € prévue à celui-ci et à son Avenant du 27 juillet 2016**)

COTISATION A ACQUITTER = 10 € TTC

MODALITES DE SOUSCRIPTION / PRISE D'EFFET DE L'EXTENSION

Cette extension de garantie prendra effet le lendemain :

- De la souscription et du paiement en ligne effectués sur le site Internet de la FF Voile : www.ffvoile.org
- Ou de l'envoi à la Mutuelle des Sportifs (2/4 rue Louis David – 75782 Paris cedex 16) du présent bulletin complété et accompagné du règlement à l'ordre de la Mutuelle des Sportifs, le cachet de la poste faisant foi.

Elle prendra fin à l'expiration de la validité de votre licence club annuelle.

COORDONNEES

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

N° de licence club annuelle : _____ Tél : _____

Fait à _____ le _____

Signature